

Commune de LONGVILLIERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER  
SIX AEROGENERATEURS ET UN POSTE DE LIVRAISON  
PAR LA SEPE ROSE

-----  
En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 20 mars 2023, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du lundi 17 avril 2023 au mercredi 17 mai 2023 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter six aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Longvilliers présentée par la SEPE ROSE.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Matthieu HONORE, responsable général, chargé du suivi du dossier - Tél : 03.89.66.37.51 ou par mail : [matthieu.honore@alterric.com](mailto:matthieu.honore@alterric.com)

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Longvilliers, aux horaires d'ouverture de cette dernière, ainsi que sous format numérique sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais à l'adresse suivante :

[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - publications - consultation du public - enquête publique – éoliennes – SEPE ROSE - LONGVILLIERS.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : Alette, Attin, Bernieulles, Beussent, Beutin, Bréxent-Énocq, La Calotterie, Cormont, Estrée, Estréelles, Étaples, Frencq, Hubersent, Inxent, Lacres, Lefaux, Maresville, Montcavrel, Neuville-sous-Montreuil, Parenty, Recques-sur-Course, Saint-Josse, Tingry, Tubersent.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Longvilliers du lundi 17 avril 2023 au mercredi 17 mai 2023 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de Longvilliers ou les formuler à M. Aimé SERVRANCKX, retraité de la Gendarmerie Nationale, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie :

- Lundi 17 avril de 9 h à 12 h
- Mardi 25 avril de 14 h à 17 h
- Samedi 6 mai de 9 h à 12 h
- Jeudi 11 mai de 14 h à 17 h
- Mercredi 17 mai de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du lundi 17 avril 2023 au mercredi 17 mai 2023 inclus, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – publications - consultation du public - enquête publique – éoliennes – SEPE ROSE - LONGVILLIERS – Déposer une observation.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Longvilliers, dans les mairies précitées, et sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais. A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation environnementale.